

LE CÔTÉ DE LA PARTICIPATION DU CANADA
À L'EXPO 70 D'OSAKA

Question n° 362—M. Howe:

1. Quel est le montant total des crédits affectés par le Trésor fédéral au paiement des frais de participation du Canada à l'Expo '70 d'Osaka, au Japon?

2. A combien reviendrait le programme de concertion, le programme des divertissements et le programme musical réunis et le programme social?

3. Des subventions ont-elles été accordées aux personnes ou aux organisations invitées à prendre part à cette exposition et, dans l'affirmative, quels sont les noms de ces personnes ou de ces organisations et le montant de la subvention accordée dans chaque cas?

(Le document est déposé.)

QUESTIONS ORALES

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LA CONFÉRENCE DE FÉVRIER—LES PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, à la lumière des déclarations faites hier par le ministre des Finances, je voudrais demander au premier ministre quand le gouvernement a l'intention de divulguer les propositions qu'il entend faire aux premiers ministres provinciaux lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale?

L'hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Les divulguer à la Chambre?

L'hon. M. Stanfield: Non, aux gouvernements provinciaux.

L'hon. M. Trudeau: Je ne suis pas certain d'avoir bien saisi la question, monsieur l'Orateur, mais j'ai correspondu avec les premiers ministres provinciaux au sujet de cette conférence et nous sommes sur le point de nous entendre sur l'ordre du jour et les modalités de la conférence.

L'hon. M. Stanfield: Mais le premier ministre a-t-il l'intention, avant la conférence, d'exposer aux provinces les propositions que le gouvernement fédéral envisage de faire à propos de l'ordre du jour?

L'hon. M. Trudeau: Nous nous conformerons à la pratique habituelle, monsieur l'Orateur. En ce qui concerne l'ordre du jour, si les premiers ministres veulent le rendre public, nous le ferons. Cela dépendra du caractère public ou privé ou encore semi-public et semi-privé des réunions. Je répète que je suis en correspondance à ce sujet avec les premiers ministres. Je ne tiens pas à m'avancer avant un accord définitif, car, comme les députés le savent sans aucun doute, cela demande un grand nombre de consultations.

L'hon. M. Stanfield: Comme autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur, le gouvernement du Canada est-il disposé avant la conférence, à rendre publiques ses propositions aux provinces si les provinces y consentent?

L'hon. M. Trudeau: Quand il s'agit d'une conférence publique et que les documents doivent être publiés, nous avons jusqu'ici obtenu l'accord de toutes les parties afin qu'une province ou le gouvernement fédéral puisse à son gré rendre ses propositions publiques à une date approuvée par tous, généralement une semaine à l'avance. Dans ce cas particulier, la question est plutôt hypothétique, car, je le répète, il n'y a pas d'accord définitif et je n'ai pas encore la réponse de toutes les provinces sur le texte final de l'ordre du jour et sur les dimensions de la conférence.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Quest): Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Au sujet des remarques du ministre des Finances et en particulier des propositions anti-inflationnistes que pourrait faire le gouvernement, celui-ci dévoilera-t-il ces propositions aux provinces assez tôt pour qu'elles puissent les étudier et participer à un dialogue valable, en vue d'un règlement hâtif du problème?

L'hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, même à ce sujet, nous ne pouvons nous engager, car la marche de la conférence dépendra dans une large mesure des résultats obtenus par la Commission des prix et des revenus. Le député le sait—on l'a déjà dit ici—même—cette Commission cherche à se fixer une date, vers la fin janvier ou le début de février. Je ne suis donc pas sûr de l'intervalle dont nous disposerons entre les deux événements pour nous livrer à ce que le député